



## **DOCUMENT D'INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Nom de la formation : Cristiane Domenici Pilates

Certification : Qualiopi

Public concerné : Enseignants de Pilates, demandeurs d'emploi, professionnels en reconversion

Engagement pour l'accessibilité

Chez Cristiane Domenici Pilates, nous nous engageons à garantir que nos formations soient accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Nous mettons en œuvre des solutions adaptées pour répondre aux besoins spécifiques de chaque participant, dans le respect des principes d'égalité des chances.

### **MESURES D'ACCESSIBILITÉ MISES EN PLACE**

1. Évaluation des besoins
  - Lors de l'inscription, nous réalisons un entretien individuel afin d'identifier les éventuelles contraintes et de mettre en œuvre les aménagements nécessaires.
  - Un formulaire de recueil des besoins spécifiques est disponible sur demande.
2. Aménagements pédagogiques
  - Supports de formation adaptés (polices lisibles, versions numériques pour lecteurs d'écran, etc.)
  - Organisation d'un accompagnement spécifique avec un référent pédagogique formé à la prise en charge des personnes en situation de handicap.
  - Temps supplémentaires pour les exercices pratiques, si besoin.
3. Accessibilité des locaux
  - Le studio Cristiane Domenici Pilates est situé à Cannes et ne dispose pas d'un accès adapté aux personnes à mobilité réduite.
  - Nous veillons à ce que les lieux de formation soient, dans la mesure du possible, conformes aux normes d'accessibilité en vigueur.
4. Collaboration avec des acteurs spécialisés
  - En cas de besoins complexes, nous travaillons en collaboration avec des organismes spécialisés tels que Cap Emploi, AGEFIPH, ou les Missions Locales.
  - Orientation vers un expert handicap si une expertise supplémentaire est nécessaire.

### **RÉFÉRENT HANDICAP**

Pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations :

Notre référent handicap est chargé de l'accompagnement des stagiaires en situation de handicap et de la coordination des aménagements nécessaires.

- Nom du Référent Handicap : [www.agehip.fr](http://www.agehip.fr)
- Contact : T: 04 42 93 15 50

### **MODALITÉS DE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS**

1. Signalez vos besoins spécifiques lors de votre inscription ou au plus tard 30 jours avant le début de la formation.
2. Contactez le référent handicap pour organiser une réunion d'évaluation.
3. Les solutions personnalisées seront mises en place avant le démarrage de la formation.

Nous restons à votre disposition pour adapter nos formations et répondre au mieux à vos besoins.

